



[Contrôleur technique] 1 000 emplois non pourvus, un parc vieillissant, La sécurité routière et environnementale est-elle menacée ?

Montreuil, avril 2022 – Alors que le contrôle technique fête ses 30 ans, comme AUTOVISION, 1 000 postes sont à pourvoir en moyenne tous les ans, face à un désert de candidatures... Au stade de la pyramide des âges, cette moyenne est destinée à progresser encore quelques années. Le réseau AUTOVISION, avec 1 065 centres, recrute en moyenne 250 contrôleurs par an. Son Président, Bernard Bourrier, alerte sur les conséquences d'une pénurie de main-d'œuvre. Elle entraverait une mission de délégation publique portant sur la sécurité routière et environnementale, tout comme elle contraindrait l'automobiliste.

Un parc automobile vieillissant, une réglementation évolutive, un manque de main-d'œuvre... tous ces indicateurs invitent à anticiper une problématique majeure avant d'en subir les répercussions.

Il y a 30 ans, alors que le contrôle technique entrait en vigueur, la création de postes est arrivée comme une manne pour amortir la destruction de centaines de postes inhérente à la concentration que connaissait le marché des services de l'automobile. Aujourd'hui, ces reconvertis arrivent à l'âge de la retraite et la relève n'a pas suffisamment été préparée en amont.

0% de chômage, 100% de pénurie

Des centres peuvent définitivement fermer à défaut de personnel ou de repreneurs en cas de départ à la retraite. Le service de proximité se voit ainsi menacé, les délais de prises de rendez-vous s'allonger et la surenchère des salaires sur le marché du travail fait craindre une répercussion sur les prix. Sans compter l'impact économique, sachant que l'effet redistributif du contrôle technique génère un chiffre d'affaires de 1,5 milliard € en moyenne chaque année sur la réparation automobile.

[Infographie](#) « Contrôleur technique : marché de l'emploi »

[Infographie](#) « Les métiers du contrôle technique »

Bilan : 21 millions de contrôles en 2021... Le rush à venir est à anticiper

Le nombre de contrôles techniques progresse chaque année avec le vieillissement du parc. Sur 21 millions de contrôles périodiques, près de 20% font l'objet d'une contre-visite. Les défaillances les plus courantes concernent les liaisons au sol, l'éclairage et les nuisances (pollution, moteur).

[Infographie](#) « Etat du parc en 2021 » en France

Sur demande : infographie « Le contrôle technique dans votre région »



L'avenir du contrôle technique : une mission élargie

A partir de 2023, les contrôleurs devront relever les données de consommation de carburant via l'ordinateur de bord (OBD). Ce relevé réel de consommation sera comparé¹ aux données des constructeurs. Il permettra, le cas échéant, de revoir les protocoles d'homologation et le calcul de mesures exactes sur les émissions de polluants.

Les pouvoirs publics élargissent ainsi la délégation des missions conférées aux contrôleurs techniques. L'objectif initial est d'écarter les véhicules dangereux. Vient ensuite celui d'écarter les véhicules les plus polluants. Aujourd'hui, un troisième objectif est celui de collecter des données.

AUTOVISION : 30 ans, l'âge de la digitalisation

Du même âge que le contrôle technique, le réseau AUTOVISION fête ses 30 ans cette année. Depuis sa création en 1992, l'enseigne est devenue une référence du contrôle technique automobile et poids lourds. Avec 1 065 centres dans toute la France, AUTOVISION, au service de la sécurité des conducteurs et de la sécurité environnementale, engage une profonde mutation informatique pour répondre aux obligations réglementaires et s'adapter aux nouvelles technologies de l'automobile.

Et pour fêter son anniversaire tout en partageant sa passion pour l'automobile, AUTOVISION se rapproche des jeunes conducteurs dans un contexte propice à la sensibilisation sur la sécurité routière et environnementale en devenant partenaire officiel du « 4L Trophy ».

Pour plus de détails, [consulter le dossier de presse](#)

[Salle de presse AUTOVISION](#)

A propos d'AUTOVISION

AUTOVISION a été créé en 1992, alors que le contrôle technique entre en vigueur en France, le 1er janvier de la même année. Le réseau s'est depuis implanté en Grèce et à Chypre au fur et à mesure de l'expansion du contrôle technique. L'ensemble des activités, détenu par le groupe SAKAR présidé par Valentin Karras, regroupe l'exploitation, le développement, la gestion et l'animation de centres affiliés VL et PL ([AUTOVISION](#)) ; la formation ([Autodidact](#)) ; le contrôle qualité (Kaliconseils) ; la mise en place de systèmes informatiques (KAROIL). Dans le contrôle technique VL et PL, SAKAR est le seul groupe français et 100% dédié à son cœur de métier. Il apporte aux affiliés AUTOVISION une offre globale exclusive : matériels, documents administratifs, maintenance, veille réglementaire, animation commerciale. Avec 1 065 centres et près de 4 millions de contrôles en moyenne par an, il est le 2e réseau en France en nombre de centres et de contrôles. www.autovision.fr

¹ Mission remplie par les Pouvoirs Publics.